





NAFTA Technical Working Group on Pesticides Grupo de Trabajo Técnico del TLCAN sobre plaguicidas Groupe de travail technique de l'ALENA sur les pesticides

## Groupe de travail technique (GTT) de l'ALENA sur les pesticides Compte rendu de la réunion du Conseil exécutif Les 2 et 3 mai 2005, Ottawa, Canada

Karen Dodds (Canada) a ouvert la réunion par un mot de présentation et a ensuite communiqué son rapport concernant l'élaboration de règlements au Canada et les répercussions de la nouvelle *Loi sur les produits antiparasitaires*. Amada Vélez (Mexique) a décrit les nouveaux règlements mexicains et l'état de la réorganisation. Jim Jones (États-Unis) a présenté les enjeux actuels de l'Office of Pesticide Program (OPP), notamment la mise en œuvre de la *Pesticide Registration Improvement Act* (PRIA) des États-Unis.

Le Secrétariat a remis un bref rapport sur les récentes réunions avec les intervenants. Deux conférences téléphoniques se sont tenues depuis Merida : celle du 27 janvier pour présenter le rapport de la réunion de Merida et celle du 11 avril pour recevoir les suggestions des intervenants concernant l'ordre du jour de la réunion d'Ottawa.

Le plan de travail actuel sera bientôt mis à jour et publié tandis que des mises à jour régulières seront publiées deux fois par année. Le format du plan de travail sera revu afin de mieux refléter ses liens avec les buts stratégiques du plan quinquennal.

Un représentant du Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) a présenté les activités de la CCE en matière de pesticide en identifiant les domaines possibles de collaboration avec le GTT, notamment l'Initiative de gestion rationnelle des produits chimiques et les initiatives en matière de santé environnementale des enfants. La CCE et les représentants du Secrétariat du GTT tiendront davantage de discussions prenant en compte leurs rôles, leurs responsabilités ainsi que le calendrier des événements à venir de la CCE et du GTT. Les pays membres fourniront également une mise à jour concernant les activités sur le lindane. Ils ont aussi accepté de se tenir au courant les uns les autres de leurs efforts respectifs dans leur propre pays.

Le Sous-comité des examens conjoints a présenté une brève mise à jour des examens conjoints en cours et à venir ainsi que des efforts de sensibilisation des intervenants pour encourager le dépôt de demandes d'examens conjoints. Le document interne provisoire des procédures normalisées de fonctionnement (PNF) sera révisé de façon à refléter une diversité de nouvelles procédures opérationnelles et les modifications à la PRIA pour être ensuite présenté au Conseil exécutif à des fins d'approbation en décembre 2005. La PNF sera également incluse dans le processus de capture des différences entre les méthodes d'évaluation et de gestion des risques à des fins de discussion plus poussées et d'une possible résolution des ces différences si cela s'avère opportun. Une brève discussion s'est tenue au sujet de l'élaboration possible d'un nouveau processus d'examen conjoint impliquant une méthode différente de partage du travail. De plus amples consultations à ce sujet suivront.

Le Conseil exécutif a affirmé de nouveau la volonté du GTT d'élaborer un processus d'examen conjoint pour de nouvelles utilisations (tel que souligné dans le sommaire de la réunion du GTT de juin 2004), mais a noté que les titulaires d'homologation n'ont pas soumis de candidat à des projets pilotes en vue d'une prise en compte par les pays membres de l'ALENA.

Un bref survol des efforts de partage de travail de l'ALENA accomplis à ce jour en matière de réévaluation et de réhomologation des pesticides a été présenté, ainsi que du prochain programme américain d'examen des homologations d'une durée de 15 ans et du programme canadien de réévaluation. Le Conseil exécutif a accepté de faire des efforts de planification conjointe États-Unis-Canada et de coordination des calendriers et de la mise en œuvre, tel que le partage routinier du travail en tant que partie intégrante des processus d'examen des homologations/de réévaluation. Les responsables concernés du GTT exploreront des méthodes d'établissement des priorités d'examen, d'évaluation des niveaux d'effort relatifs au traitement des différentes catégories d'examen et de réalisation de certains projets pilotes en partage du travail.

On a fait le point sur les étiquettes de l'ALENA destinées aux produits non agricoles. Les responsables américains et canadiens anticipent recevoir des candidats à des projets pilotes de la part de deux titulaires d'homologation en juin 2005 et prévoient l'élaboration de ces étiquettes de l'ALENA d'ici la réunion de décembre du GTT. On a également discuté la coordination et l'harmonisation du Système général harmonisé (SGH). Le GTT explorera les possibilités de livrer un rapport de l'ALENA sur la coordination du SGH à la prochaine réunion de l'Organisation de coopération et de développement économiques en juin 2005. Le Conseil exécutif a reçu un rapport d'étape du projet pilote d'examen conjoint du polymère de bétaïne et a exprimé son soutien aux efforts continus et aux prochaines étapes.

On a présenté les mises à jour sur les efforts américains et canadiens de réévaluation des produits de formulation et des matières inertes, y compris les calendriers américains de réévaluation des matières inertes de la liste 2. On a souligné davantage d'occasions de collaboration et d'harmonisation à des fins de prise en compte par le Conseil exécutif. Les responsables continueront d'échanger des renseignements en ce domaine.

On a présenté un rapport d'étape sur les divers projets pilotes fondés sur les denrées alimentaires en voie de réalisation pour résoudre en rétrospective les différends commerciaux. Le Conseil exécutif a désigné des responsables et a accepté d'allouer les ressources nécessaires pour régler les priorités de niveau I ou II en matière de légumineuses et de niveau I en matière de tomates pour lesquelles des plans de travail précis à chaque denrée seront établis en mai 2005. Les discussions se poursuivront sur les priorités soumises par les producteurs américains et canadiens de pommes de terre. À la réunion du Conseil exécutif de décembre 2005, on fera rapport des résultats des priorités de niveau I en matière de légumineuses et de tomates et de l'état des efforts concernant d'autres denrées.

Le Sous-comité sur les résidus dans les aliments a fait le point sur l'élaboration d'une PNF pour institutionnaliser la méthode statistique liée aux limites maximales de résidus (LMR), laquelle a été approuvée par le Conseil exécutif en juin 2004. Le Conseil exécutif a accepté les prochaines étapes de ce projet, notamment le processus de consultation publique et la mise en œuvre de la PNF dans chaque pays. La méthode est déjà opérationnelle aux États-Unis.

Le Canada a fait le point sur l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'abrogation de la LMR par défaut de 0,1 partie par million (ppm), notamment les améliorations administratives dans l'établissement des LMR sur le plan national. Les responsables identifieront les méthodes d'établissement des nouveaux seuils de tolérance au Canada pour les LMR qui ont une tolérance américaine correspondante supérieure à 0,1 ppm, tout en indiquant les répercussions de ces solutions. On fera particulièrement attention à la sélection des composés chimiques faisant l'objet d'un projet pilote à partir de la liste des seuils de tolérance américains supérieurs à 0,1 ppm et à la poursuite d'une étude de faisabilité de ces méthodes en toute conformité avec les standards en santé publique et en environnement et d'après les évaluations des données américaines et les ressources disponibles.

Le Conseil exécutif a officiellement approuvé la fiche de projet de l'ALENA sur l'efficacité des essais sur les résidus, en soulignant le processus élaboré par l'Interregional Research Project 4 (IR-4) des États-Unis et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) de réduire le nombre d'essais de vingt-cinq pour cent (25 %) en utilisant les cartes des zones de résidus de l'ALENA. La proposition a été acceptée en principe par le Conseil exécutif de juin 2004. Un document d'orientation sera rédigé pour utilisation par les titulaires d'homologation et l'IR-4 et il sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du GTT. Parallèlement, le Conseil exécutif a également accepté la mise à jour des données nationales de production agricole dans chaque pays de l'ALENA et l'ajustement du nombre des essais de résidus par zone, tant sur le plan national que dans le contexte de l'ALENA. Les responsables évalueront les occasions globales pour atteindre une plus grande efficacité dans les essais de résidus et feront part de leur rapport au Conseil exécutif en décembre 2005.

Le Canada évaluera une proposition américaine de modifier la carte des zones de l'ALENA par l'annexion du Wisconsin et du Michigan dans la zone 5, et non pas dans la zone 5a, en tenant compte du besoin de rédiger une réponse et d'élaborer un plan de mise en œuvre d'ici la fin de mai 2005.

Le document des orientations finales sur les seuils de tolérance pour les produits importés est à l'étape finale de la révision et l'on prévoit bientôt sa soumission au Conseil exécutif à des fins d'approbation. Il y aura ensuite une publication à l'échelle nationale et une mise en œuvre au Canada et aux États-Unis.

À la suite de discussions avec les intervenants tenues à Merida au sujet de la proposition des indicateurs de rendement du GTT, les pays de l'ALENA échangeront des renseignements sur leurs mesures nationales de rendement et proposeront l'élaboration de mesures du GTT en prenant avantage des renseignements déjà recueillis et déclarés à l'interne de chacun des pays. Le Conseil exécutif a entamé des discussions préliminaires la tenue d'une évaluation de la stratégie quinquennale qui se termine en 2008.

L'IR-4 des États-Unis et AAC ont présenté un survol des efforts de collaboration faits à ce jour, notamment une mise à jour concernant les études conjointes de l'ALENA sur les résidus ainsi que les projets pilotes des examens conjoints des produits à usage limité. Une PNF provisoire sur les examens conjoints de produits à usage limité est à l'essai dans le cadre des projets pilotes tandis qu'une PNF finale est prévue pour approbation par le Conseil exécutif au milieu de 2006 .

Les États-Unis ont fourni une mise à jour de leurs efforts d'élaboration de nouveaux groupes de cultures, y compris leurs répercussions pour le GTT. Les pays de l'ALENA identifieront d'autres occasions à l'échelle globale pour faire avancer les efforts de regroupement des cultures et souligneront les processus nationaux requis pour la mise en œuvre des groupes de cultures à des fins de plus amples discussions lors de la prochaine réunion du GTT.

Après avoir réalisé plusieurs jalons notables et compte tenu des modifications au personnel qui ont influencé la composition des membres, les Sous-comités de la réduction des risques et du renforcement des capacités

de réglementation feront un exercice d'établissement de la portée et de l'incidence de leur mandat respectif et présenteront, à des fins de discussion, de nouveaux champs possibles de travail au Conseil exécutif en décembre 2005.

Le Conseil exécutif a examiné l'état actuel des systèmes de déclaration des effets néfastes des États-Unis et du Canada dans le but d'explorer des occasions d'harmonisation. Les États-Unis vont convoquer une conférence téléphonique internationale destinée aux collègues intéressés de l'ALENA concernant le nouveau projet de règle 40 CAR 158 sur les exigences en matière de données classiques.

Un sommaire des décisions principales rendues par le Conseil exécutif et des mesures à prendre à la suite de cette réunion a été fourni au secrétariat. Les États-Unis ont félicité le GTT de ses réalisations jusqu'à ce jour et espère discuter un ordre du jour bien rempli tout en examinant plusieurs résultats attendus mémorables lors de la prochaine réunion du GTT avec les intervenants qui sera organisée par ce pays en décembre 2005.